



PSLT - Real-Time Customer Data Platform Collaboration (2025v2)

1. Responsabilités du Client. Le Client est seul responsable de :

- 1.1 S'assurer que les Données de Collaboration applicables sont formatées en identifiants hachés pour qu'Adobe puisse effectuer l'Analyse de Chevauchement dans Real-Time CDP Collaboration ;
- 1.2 Fournir à Adobe un accès en lecture ou en écriture approprié aux Données de Collaboration, le cas échéant, et s'assurer que l'accès approprié et les restrictions aux Données de Collaboration ont été mis en place, dans les Magasins de Données de Collaboration ;
- 1.3 S'assurer qu'un accès de connexion approprié aux Éditeur(s) et Annonceur(s), le cas échéant, a été mis en place dans Real-Time CDP Collaboration ; et
- 1.4 S'assurer qu'il a les contrats appropriés en place avec les Magasins de Données de Collaboration.

Adobe ne sera pas responsable de (a) toute défaillance dans le fonctionnement de Real-Time CDP Collaboration, ou (b) toute compromission de la sécurité de Real-Time CDP Collaboration, qui est causée par le manquement du Client à respecter les obligations décrites dans les sections 1.1 à 1.4 ci-dessus.

2. Conservation des Données. Les Données de collaboration seront supprimées dans les sept jours après que le Client ait rendu les Données de collaboration disponibles à Real-Time CDP Collaboration, sauf si ces données sont actualisées dans ces sept jours.

3. Analyse de Chevauchement, Information sur l'Audience et Rapports de Mesure. En rendant les Données de Collaboration disponibles dans Real-Time CDP Collaboration, le Client reconnaît et accepte qu'il demande à Adobe d'effectuer l'Analyse de Chevauchement et la Mesure et de générer les Informations sur l'Audience et les Rapports de Mesure associés.

4. Données de Collaboration. Le Client peut utiliser Real-Time CDP Collaboration pour donner à Adobe l'accès aux Données de Collaboration dans les Magasins de Données de Collaboration. Le Client déclare et garantit que toute utilisation ou combinaison de Données de Collaboration par le Client, l'Annonceur, l'Éditeur, ou les Magasins de Données de Collaboration (le cas échéant) est conforme à toutes les lois, directives, réglementations, codes, règles et meilleures pratiques de l'industrie établies applicables pour l'utilisation des données et la confidentialité (telles que les Digital Advertising Alliance Principes d'autorégulation et le National Advertising Initiative Cadre d'autorégulation, le cas échéant). Le Client reconnaît et accepte que tout litige concernant les Données de Collaboration dans Real-Time CDP Collaboration est uniquement entre le Client et l'Annonceur, l'Éditeur, ou le Magasin de Données de Collaboration, le cas échéant.

5. Utilisation d'un Magasin de Données de Collaboration. Le transfert ou la réception de Données de Collaboration vers un Magasin de Données de Collaboration n'accorde pas à ce Magasin de Données de Collaboration le droit de (i) accéder à l'interface de rapport en ligne ou aux outils d'Adobe, ou (ii) recevoir des Rapports. Adobe ne contrôle pas, ou n'a pas la responsabilité de, soit l'utilisation des Données de Collaboration par le Client par le biais du Magasin de Données de Collaboration ou pour la combinaison par le Client des Données de Collaboration avec toute autre donnée par le biais de la technologie ou des services du Magasin de Données de Collaboration.

6. Fournisseurs d'identité. Sur instruction du Client, Adobe peut partager les Données de Collaboration, y compris les identifiants uniques du Client attribués par un fournisseur d'identité tiers, avec ce fournisseur d'identité tiers. Le Client reconnaît et accepte que (i) ce fournisseur d'identité tiers peut transcoder l'identifiant unique du Client vers un identifiant différent pour s'aligner avec un Éditeur aux fins d'effectuer l'Analyse de Chevauchement et (ii) le Client doit fournir à ce fournisseur d'identité tiers une autorisation écrite expresse pour effectuer ce transcodage. Le Client accepte de se conformer aux exigences applicables de ce fournisseur d'identité tiers pour qu'Adobe effectue l'Analyse de Chevauchement.

7. **Mise en relation de clients.** Adobe peut identifier le nom du Client, son rôle dans Real-Time CDP Collaboration (en tant qu'Éditeur ou Annonceur), et (avec le consentement écrit du Client) les informations de contact avec d'autres clients existants et potentiels de Real-Time CDP Collaboration pour faciliter la mise en relation dans Real-Time CDP Collaboration.
8. **Catalogue d'Éditeurs.** Si le Client se désigne comme Éditeur, Adobe peut lister le nom de la société et le logo du Client dans le Catalogue d'éditeurs de Real-Time CDP Collaboration. Adobe, à sa seule discrétion, peut rejeter la publication du Client dans le Catalogue d'Éditeurs.
9. **Description du Produit.** La description de Real-Time CDP Collaboration, y compris les droits, les paramètres de portée et les limites, est détaillée dans la Description du Produit applicable que vous trouverez ici : <https://helpx.adobe.com/legal/product-descriptions.html>.
10. **Définitions**
 - 10.1 « **Annonceur** » désigne un client Adobe qui a désigné son rôle comme « Annonceur » dans Real-Time CDP Collaboration. Le Client peut être un Annonceur.
 - 10.2 « **Information sur l'Audience** » désigne le rapport avec les aperçus de l'Analyse de Chevauchement que Real-Time CDP Collaboration met à la disposition du Client.
 - 10.3 « **Données de Collaboration** » désigne les données que le Client rend disponibles pour utilisation dans Real-Time CDP Collaboration. Les Données de Collaboration sont un sous-ensemble des Données Client.
 - 10.4 « **Magasin de Données de Collaboration** » désigne tout stockage basé sur le cloud tiers, base de données, ou autre plateforme externe que le Client a autorisé Adobe à lire les Données de Collaboration ou à écrire les Données de Collaboration.
 - 10.5 « **Contrat de partage de données** » désigne un contrat entre un Annonceur et un Éditeur qui définit quelles données seront partagées entre les parties et comment elles peuvent être utilisées dans Real-Time CDP Collaboration.
 - 10.6 « **Mesure** » désigne l'exécution d'Activités de Collaboration dans Real-Time CDP Collaboration pour générer des rapports de performances de la campagne et des informations.
 - 10.7 « **Rapports de Mesure** » désigne les rapports de performances de la campagne et informations dérivés des Données de Collaboration dans Real-Time CDP Collaboration.
 - 10.8 « **Analyse de Chevauchement** » désigne l'analyse qu'Adobe effectue pour identifier l'intersection entre les Données de Collaboration des clients d'Adobe.
 - 10.9 « **Éditeur** » désigne un client Adobe qui a désigné son rôle comme « Éditeur » dans Real-Time CDP Collaboration. Le Client peut être un Éditeur.